

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 23 NOVEMBRE 2021

RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC – demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2022 (DETR) :

Le conseil municipal a décidé de lancer un vaste plan de changement de l'éclairage public fort vétuste (installés pour certains depuis les années 1970 et d'autres en 1990) par de l'éclairage plus optimum et de meilleure efficacité énergétique dans le bourg de la commune de Dollon.

Il a donc été procédé, cette année, à une première partie de rénovation de l'éclairage public considérée comme priorité, et l'ajout de points lumineux dans certaines rues, mais'il reste encore à changer des lampadaires dans certains secteurs, notamment dans le centre de l'agglomération et aux lotissements le Roncier et Colombier.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 47 423.00 € ht – 56 907.60 € TTC

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- adopte le projet précité,
- autorise Monsieur le Maire à déposer une demande au titre de la DETR pour l'année 2022

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENTRETIEN DE LA SALLE POLYVALENTE année 2021 :

Considérant la délibération du conseil municipal en date du 27 octobre 2020 adoptant le tarif portant sur la participation aux frais d'entretien de la salle polyvalente pour l'année 2021 à 120 €.

Considérant que l'épidémie COVID 19 fait que les associations ont été impactées sur leurs activités durant l'année 2021, le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de fixer le tarif à 60 €.

TARIFS COMMUNAUX 2022

Considérant la proposition des tarifs communaux par la commission finance réunie le 10 novembre 2021, le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs tels que :

① TARIFS REPAS RESTAURANT SCOLAIRE

	En vigueur au 01/01/2022
Repas enfants	3.35 €
Repas instituteurs	6.15 €
Repas employés communaux – stagiaires-AVS	4.80 €

② TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE

	Quotient familial <700€	Quotient familial de 701 à 1100 €	Quotient > 1100 €
Garderie accueil périscolaire tranche de 30 mn et par enfant	0.75 € la séance	0.95 € la séance	1.15 € la séance

③ TARIFS ANIMATION ESPACE JEUNESSE

	Quotient familial <700€	Quotient familial de 701 à 1100 €	Quotient > 1100 €
½ journée mercredi sans repas	4.10 €	5.10 €	6.10 €
Journée mercredi ou vacances <5 jours sans repas	7.10 €	9.10 €	11.10 €
Forfait semaine de 5 jours sans repas - vacances	32.00 €	45 €	55 €
Prix du repas	4.5 €	4.5 €	4.5 €

④ PARTICIPATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF - REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

	En vigueur au 01/01/2022
Participation Assainissement Collectif (instauré au 01/07/2012 remplace la taxe de raccordement à l'égout)	1 400 €

Suite aux augmentations du Gaz, Electricité, Fioul, etc..., il est décidé de ne pas faire de hausse de la redevance d'assainissement.

à compter du 1 ^{er} octobre (tarif applicable sur facture au 1 ^{er} semestre de l'année suivante)	En vigueur au 01/10/2022
redevance assainissement par m ³ d'eau consommé	1.40 € le m³

⑤ DROIT DE PLACE

	En vigueur au 01/01/2022
Droit de place	50 €

⑥ TARIF LOCATION VEHICULE

	En vigueur au 01/01/2022
Tarif unique, prix au km	0.50 €

⑦ T ARIFS CIMETIERE

COLOMBARIUM	En vigueur au 01/01/2022
Emplacement case pour 2 urnes, durée 15 ans	770 €
Emplacement case pour 4 urnes, durée 15 ans	1 550 €
Emplacement case pour 2 urnes, durée 30 ans	1 250 €
Emplacement case pour 4 urnes, durée 30 ans	2 310 €
Ouverture de la case:	45 €
CONCESSION	
trentenaire (2m ²)	220 €
cinquantenaire (2m ²)	350 €

⑧ TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE :

<u>PARTICULIERS</u>	En vigueur au 01/01/2022
Cauton à la remise des clés (Réservation : Convention + règlement)	500 €
Plein tarif le 1er jour – demi -tarif les jours suivants.	
SALLE DE REUNION	
Réunion	30 €
Réunion (activité commerciale commune)	20 €
Réunion (activité commerciale hors commune)	25 €
vin d'honneur / buffet froid	90 €
repas + cuisine (30 personnes environ)	150 €
SALLE DES FETES	
réunion, conférence	125 €
vin d'honneur (vaisselle comprise)	155 €
repas sans cuisine/sans vaisselle (buffet froid)	185 €
repas + cuisine sans vaisselle	255 €
Repas + cuisine (< de 100 personnes -vaisselle comprise)	370 €
repas + cuisine (> de 100 personnes -vaisselle comprise)	425 €
toutes manifestations à but lucratif	320 €
Pour les habitants de dollon	-20% du tarif
pour les élus et agents communaux	½ tarif
CUISINE	
Vaisselle cassée ou manquante : (voir liste matériel loué)	1.5 fois le prix d'achat
PROPRETE	
salle jugée non propre lors de la restitution	150 €
<u>ASSOCIATIONS DOLLONAISES</u>	
Une manifestation dans l'année	
Location de la salle des fêtes + cuisine	gratuit
Autres manifestations dans l'année :	
Plein tarif le 1er jour – demi -tarif les jours suivants	

Location salle des fêtes sans cuisine	100 €
Location salle des fêtes + cuisine (vaisselle comprise)	160 €
bal, loto, théâtre, etc... Association Dollon	100 €
bal, loto, théâtre, etc... Association hors Dollon	150 €
Location sono (caution 100 €)	30 €
Location sono à l'année	80 €
Location écran vidéoprojecteur (caution 500 €)	30.€
Location SALLE DE REUNIONS	
SALLE DES SPORTS	
Salle (association hors commune) bal, loto	200 €
Salle (association commune) bal, loto	120 €
Salle + cuisine	220 €
Vaisselle cassée ou manquante (voir liste matériel loué)	1.5 fois le prix d'achat
salle jugée non propre lors de la restitution	115 €
AUTRES SALLES	
Location salle multi-associations Rue Chauchard	gratuit
Location table en bois + chaises et salon de jardin (maximum une semaine)	
Pour Association	gratuit
Pour particuliers	
< 50 personnes	5€/table +chaises
>50 personnes	
Transport par le personnel communal (vendredi 13h30)	40 €

⑨ PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENTRETIEN DE LA SALLE POLYVALENTE :

ASSOCIATIONS DOLLONNAISES	En vigueur au 01/01/2022
Forfait: pour une utilisation régulière à l'année (activités sportives...)	120 €

⑩ TARIFS PISCINE - CAMPING - MOBIL-HOME

PISCINE	En vigueur au 01/01/2022
Entrée sans baignade	1.50
Entrée et bain – 10 ans	1.50
Entrée et bain - 10 ans (carnet de 10)	13.00
Entrée et bain 10 ans + adultes	3.50
Entrée et bain 10 ans + adultes (carnet de 10)	31.00
Entrée et bain + 16 ans après 17h30	2.00
Groupe (centre aéré, colonie, etc..)	Remise de 20% applicable sur tarif normal Gratuit centre aéré de DOLLON
Entrée campeur	gratuit
Enfants des agents communaux, enfants des Elus Municipaux jusqu'à 16 ans. Tarif normal pour les parents	gratuit
CAMPING – MOBIL HOME	En vigueur au 01/01/2022
Taxe de séjour par personne 0.22 € et par nuitée (personne majeure) reversé à la CdC des Vallées de la Braye et de l'Anille	
CAMPING (par nuitée pour 2 personnes)	
Camping-car, caravane, toile de tente, Groupe (centre aéré, colonie, etc..)	12.00
MOBIL HOME (par nuitée pour 6 personnes)	
Semaine 1 à 22 et 40 à 53 (basse saison)	40.00
Semaine 23 à 39 (haute saison)	50.00

ADOPTION D'UN REGLEMENT CIMETIERE

Considérant qu'à ce jour aucun règlement intérieur du cimetière communal de Dollon n'a été mis en place, le Conseil Municipal décide d'en instaurer un de façon à réglementer l'accès et l'usage du cimetière pour des raisons de sécurité, de salubrité, de tranquillité publique, de maintien du bon ordre et de la décence dans le cimetière.

INSTALLATION DE DEUX CAMERAS DE SURVEILLANCE PLAINE DE LOISIRS

La commune a installé un dôme PTZ de vidéo surveillance à la plaine de loisirs en 2018 suite à de nombreux actes de malveillance.

Vu que des dégradations continuent à intervenir sur le site, il est décidé d'ajouter deux caméras vidéo supplémentaires à l'entrée du stade pour surveiller notamment le city stade nouvellement installé et dans le but de renforcer le sentiment de sécurité, de réduire voire de dissuader les actes de délinquance.

AFFAIRES DIVERSES

◆ rue de la Gare maisons « tremblantes » :

Suite à une réunion sur place avec un responsable de la DDT de Connerré, il est proposé d'installer des chicanes dans le but de faire ralentir les véhicules afin de constater si la diminution de la vitesse a un impact sur les vibrations des maisons.

◆ Goûter des Anciens – Noël

Initialement prévu le mercredi 8 décembre 2021, il est décidé de l'annuler au vu l'évolution du covid